



28 avril 2014

## Ne les oublions pas

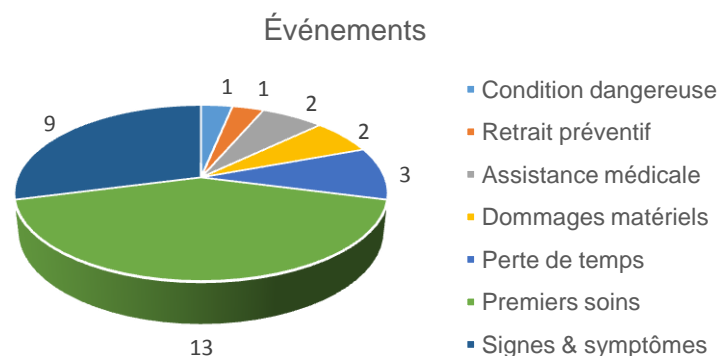
### 28 avril – Journée de commémoration des décès et lésions professionnelles

Le 28 avril à 10 h, nous vous invitons à garder 1 minute de silence pour vous recueillir et rendre hommage aux travailleuses et aux travailleurs décédés ou blessés au travail.

Un accident ou un décès lié au travail, en est toujours un de trop, soyons vigilants ! La prévention est essentielle, mais la réparation pleine et entière pour les victimes de lésions professionnelles est tout aussi primordiale. Pour en savoir plus sur la réforme annoncée de la CSST, visitez le [www.uttam.qc.ca/livre-vert](http://www.uttam.qc.ca/livre-vert).

### Les événements accidentels au 4250 en 2013

Les spécialistes n'échappent pas aux accidents de travail. En 2013, on dénombre 27 événements déclarés qui ont touché un peu plus d'une trentaine de personnes. L'un de ces incidents a d'ailleurs mené à une réclamation à la CSST pour une lésion grave, le spécialiste affecté est toujours en traitement.



### La répartition des événements 2013

Chute au sol : 6

Collision de voiture : 1 (4 personnes à bord du véhicule)

Frappé sur / frappé par : 14

Manutention d'objets : 4

Troubles musculo-squelettiques : 1

Retrait préventif (grossesse) : 1

Si vous êtes victime d'un accident au travail, avez des troubles musculo-squelettiques que vous croyez liés à votre travail ou si vous voulez plus de renseignements sur les services du comité santé sécurité, écrivez à [ssp@ssphq.org](mailto:ssp@ssphq.org).

Votre comité santé-sécurité

Diane Côté

Éric Dion

André Levasseur

Rémi Massicotte